

**RE P O N S E    D E**

**Monsieur le Directeur du centre  
hospitalier du Pays d'Aix**

LE DIRECTEUR

DIRECTION GENERALE

Réf. : Greffe/IC n°178

Lettre recommandée avec AR

M. le Président de la Chambre  
Régionale des Comptes de  
Provence Alpes Côte d'Azur  
17 rue de Pomègues  
13295 MARSEILLE cedex 08

Monsieur le Président,

Par lettre du 16/01/2006, parvenue dans mes services le 17/01/2006, vous portez à ma connaissance les observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion du Centre Hospitalier du Pays d'Aix pour les exercices 1990 à 2004.

- Par la présente, je vous notifie que ce rapport n'appelle pas d'observations particulières de ma part sur la situation actuelle du CHPA (situation financière de l'établissement ; analyse du projet de fusion avec l'hôpital de Pertuis ; projet d'établissement) et sur les marchés de l'opération Jacques de la Roque et de nettoyage des locaux de l'hôpital.
- Pour ce qui relève du fonctionnement de la pharmacie, il apparaît, tant à la lecture des pages 8 à 29 du rapport d'observations, qu'en regard des très nombreux documents adressés à la Chambre régionale des comptes, concernant la période de 1990 à 2004, d'une part une divergence profonde de vues relatives à l'appréciation des éléments soulevés par l'organe de contrôle et, d'autre part, une absence totale de manquement avéré et irréfragable du chef de service de la pharmacie aux obligations légales et textuelles régissant sa fonction. Cet état de fait a visiblement conduit logiquement à une procédure de « classement sans suite » sur un plan pénal diligenté en 1999 par le précédent directeur de l'établissement.
- Enfin, pour ce qui concerne la gestion des personnels non médicaux, je ne peux que souscrire à l'analyse que vous portez sur « l'action efficace menée pour maîtriser les dépenses et en particulier les dépenses de personnel » (p.3 du rapport), dans un contexte reconnu comme délicat et sensible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Directeur,

J.C FOZZO DI BORGO

